

# Vers la **COMPÉTENCE**



Le Prêt d'honneur de la Société  
Saint-Jean-Baptiste de Montréal

# L'OEUVRE DES TRACTS

Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.*  
Omer Héroux
12. *Les Familles au Sacré Cœur.*  
R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.*  
R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossesgros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.*  
Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.*  
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.*  
Général de Castelneau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.*  
R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.*  
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).*  
R. P. d'Orsonnens, S. J.
34. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).*  
R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous!*  
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.*  
F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.*  
R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.*  
S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.*  
R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.*  
R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.*  
R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.*  
R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Lafèche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.*  
R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.*  
Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
64. *L'Œuvre du curé Labelle.*  
Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.*  
Abbé C. Rondeau, P. M. E.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Barat.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.*  
R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.*  
R. P. Lépicié, O. S. M.
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.*  
S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.*  
Dr Elzéar Miville-Dechéne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.*  
Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.*  
R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!*  
R. P. Archambault, S. J.
95. *Répliques du bon sens — II.*  
Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C.S.V.
97. *Dimanche et Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.*  
R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
102. *Les Retraites fermées en Belgique.*  
R. P. Laveille, S. J.
104. *Répliques du bon sens — III.*  
Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor ».*  
S. S. Pie XI
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.*  
Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.*  
R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.*  
R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.*  
R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.*  
Benito Mussolini
121. *La Femme canadienne-française.*  
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.*  
E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.*  
S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.*  
Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Albert le Grand.* R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance—I.* S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins.*  
Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse.*  
R. P. Plamondon, S. J.
136. *La Formation d'une élite féminine.*  
Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité.* C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau.*  
Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance—II.* S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie.* E. S. P.
142. *L'Action catholique.* Mgr Eugène Lapointe

# Vers la Compétence

---

## Le Prêt d'honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste

par

le P. Joseph-P. ARCHAMBAULT, S. J.

Au dîner annuel de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, le président des étudiants, M. Raymond David, exposait récemment, en termes mesurés, mais clairs et énergiques, la situation pénible de ses confrères.

Leurs études les préparent à l'enseignement secondaire. La plupart cependant n'y peuvent atteindre parce que le budget de nos collèges est trop faible pour leur accorder une rémunération convenable. Et alors il leur faut s'exiler, aller par exemple occuper aux États-Unis une chaire de littérature, ou renoncer à l'enseignement et même à la vie de l'esprit.

Dilemme tragique où des deux côtés, notre nationalité, qui n'est pas déjà très riche en intellectuels, en perdra quelques-uns de haute qualité et se trouvera ainsi amoindrie dans ses forces vives. Notre intérêt bien compris demande qu'on remédie à cette situation, que des octrois spéciaux permettent à nos collèges de donner aux laïcs qui le méritent un salaire honorable.

Plaidoyer sage qui fut bien accueilli. On peut en attendre d'excellents résultats. Il est cependant une autre cause, plus urgente encore pour notre survivance et qui demande le ralliement de tous ceux que celle-ci intéresse. C'est la situation non plus de quelques jeunes gens d'élite, arrivés au terme de leurs études, mais de la réserve même où cette élite se recrute habituellement.

Regardons ceux qui occupent les premières places dans notre pays, comme d'ailleurs dans les autres. Presque tous viennent de familles pauvres, ouvrières ou agricoles, qui durent s'imposer de durs sacrifices pour procurer à leurs

enfants les avantages d'une éducation classique. Et même souvent elles n'auraient pu y parvenir sans l'aide généreuse de quelques bienfaiteurs.

Mais ces sacrifices s'avèrent de plus en plus difficiles. L'augmentation du coût de la vie, les frais plus élevés de l'enseignement lui-même rendent trop lourdes, au grand nombre, des charges qu'ils parvenaient à supporter autrefois.

Les bienfaiteurs habituels voient aussi leur budget devenir de moins en moins suffisant. C'est surtout l'Église, comme nous l'apprend l'histoire, qui porta secours aux parents: évêques, curés, communautés religieuses.

Ils étaient fidèles à une tradition séculaire. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, le clergé se préoccupe de donner aux fidèles une éducation non seulement religieuse, mais aussi profane. En Italie et plus tard en France, en Irlande et ailleurs, s'élèvent des écoles presbytérales ou paroissiales, puis épiscopales et monacales, où non seulement les futurs clercs mais tous les enfants peuvent être instruits gratuitement.

Dans son cours de *Droit public de l'Église*, Mgr Pâquet rappelle les mesures énergiques prises par les Papes pour favoriser l'établissement de ces écoles et en rendre l'accès facile.

Et cette gratuité n'était pas restreinte à l'instruction primaire. L'enseignement secondaire et supérieur en bénéficiait aussi. « Aujourd'hui, écrit le P. de Rochemonteix, ce qu'on appelle la pension est une nécessité dans toutes les écoles d'instruction secondaire. Il n'en allait pas de même au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, grâce aux libéralités de ces âges de foi: les jésuites ne prélevaient aucun impôt sur les écoliers. Saint Ignace leur ordonnait de répandre le plus possible l'enseignement, de le faire pénétrer dans toutes les classes sociales, et en même temps il leur défendait de retirer de cet enseignement un salaire quelconque, sous quelque forme que le tribut fût payé<sup>1</sup>. »

Citant ces lignes, Mgr Pâquet ajoute: « La gratuité au moins relative de l'enseignement secondaire n'a pas

---

1. *Un collège des Jésuites aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, t. I, pp. 84-85.

cessé. Dans les collèges et les séminaires fondés et entretenus par les sacrifices du clergé, que d'élèves pauvres ou peu aisés font chaque année leurs classes, grâce à une remise totale ou partielle du prix de la pension! Les registres de nos maisons d'éducation sont, sur ce point, d'une singulière éloquence <sup>1</sup>. »

Mais, comme nous l'avons fait remarquer, cette générosité, tout en s'exerçant encore, devient plus onéreuse, et partant plus difficile, avec le coût croissant de la vie. Les prêtres qui se vouent à l'enseignement continuent de recevoir des salaires qu'un journaliste n'hésitait pas à qualifier récemment de « scandaleux », tellement ils sont bas <sup>2</sup>. Cela ne suffit pas cependant pour permettre à nos maisons d'éducation de se montrer aussi généreuses qu'autrefois, cela surtout est insuffisant pour faire face à la situation présente et répondre aux besoins de notre temps. Ainsi, pour une ou cinq ou dix bourses mises au concours, il y a vingt, trente, cinquante demandes.

Mais l'État, dira-t-on, n'est-il pas là? Et n'est-ce pas son devoir, devoir reconnu par l'Église, de faire en sorte que tous ses sujets reçoivent une instruction convenable? Sans doute, une telle obligation existe pour les gouvernants, obligation rendue pressante par les conditions actuelles de vie, et que tout moraliste reconnaît de nos jours.

Il s'agit là cependant d'un minimum d'éducation, de cette instruction élémentaire, nécessaire aujourd'hui à tout homme pour gagner sa subsistance et celle de sa famille, mais qui n'est pas suffisante pour permettre à ceux que la Providence a mieux doués de monter vers les sommets.

En outre, on ne saurait le nier, toute intervention de l'État dans ce domaine comporte certains dangers. Rares sont les gouvernements qui soient prêts à verser des octrois sans en contrôler l'usage de quelque façon, et même souvent le déterminer eux-mêmes. Et c'est la porte ouverte à bien des tracasseries, voire des abus. N'oublions pas,

---

1. *Droit public de l'Église*, IV: « L'Église et l'éducation », p. 246.

2. *Le Devoir*, 4 février 1948.

non plus, que si les donateurs sont bien disposés aujourd'hui, ceux qui les remplaceront demain le seront peut-être moins.

Aussi bien, sans écarter complètement cette aide de l'État qui souvent s'avère nécessaire, mais ne peut être acceptée les yeux fermés, c'est d'un autre côté qu'il faut surtout se tourner.

La grande loi de charité qui unit les hommes entre eux doit ici s'appliquer. S'occuper simplement des besoins matériels des moins fortunés, c'est pratiquer à demi le grand précepte de l'amour du prochain. Leurs besoins intellectuels comptent aussi. Et c'est parce que les riches des siècles passés l'ont compris que l'instruction put être distribuée à tous. « La gratuité relative, — alors pratiquée, — écrit Mgr Pâquet, c'était donc les riches payant pour les pauvres, les classes fortunées ou simplement aisées venant en aide aux classes nécessiteuses par des aumônes, des legs, des fondations scolaires; c'était l'application aux besoins intellectuels du grand et universel précepte de la charité. Système fort raisonnable et, parlant, fort louable <sup>1</sup>. »

C'est à ce système qu'il faudrait revenir de nos jours. Vu, cependant, les conditions nouvelles des temps, l'accroissement en particulier de la population, surtout dans les villes, et aussi, force nous est bien de l'avouer, le manque de conscience d'un certain nombre, l'exercice de la charité intellectuelle est plus difficile aux riches aujourd'hui qu'autrefois. Laissés à eux-mêmes ils risquent ou de ne rien faire ou d'être trompés: ce ne sont pas les plus méritants qui souvent recevront leurs secours.

Sans vouloir prôner une mécanisation indiscreète de la charité, ni ignorer ceux qui savent distribuer personnellement et à bon escient leurs aumônes, on ne peut nier les avantages qu'offre pour la plupart, dans ce domaine comme dans les autres, une saine organisation.

Quels prodiges la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises de Montréal n'a-t-elle pas opérés sur ce terrain! S. Exc. Mgr Gauthier avait été frappé par

---

1. *Ibid.*, p. 247.

l'ignorance, chez un grand nombre d'excellents catholiques, de la misère qui régnait dans leur ville, par le peu de ressources aussi dont disposaient plusieurs œuvres de charité, par l'absence enfin de coordination entre ces divers groupements dont quelques-uns faisaient double emploi ou se nuisaient les uns aux autres.

Mettre sur pied un organisme qui, d'une part, renseignerait la population sur les besoins réels de ses membres, puis en obtiendrait les secours nécessaires et, d'autre part, distribuerait des secours aux œuvres suivant leurs activités, telle fut la tâche gigantesque qu'entreprit le regretté archevêque de Montréal avec l'aide de collaborateurs dévoués. La Providence lui permit de mener cette entreprise à bonne fin. Et le succès croissant de l'organisme créé prouva que son clairvoyant promoteur avait vu juste. Le tableau suivant indique l'incessante progression des souscriptions annuelles obtenues par de vigoureuses campagnes.

<i>Années</i>	<i>Montant recueilli</i>
1933 . . . . .	\$183,836
1934 . . . . .	288,820
1935 . . . . .	305,241
1936 . . . . .	350,092
1937 . . . . .	387,544
1938 . . . . .	433,585
1939 . . . . .	448,098
1940 . . . . .	459,648
1941 . . . . .	474,355
1942 . . . . .	510,960
1943 . . . . .	575,757
1944 . . . . .	668,293
1945 . . . . .	818,729
1946 . . . . .	870,188
1947 . . . . .	931,058
1948 . . . . .	1,024,000 <sup>1</sup>

Une initiative semblable, quoique de moindre envergure évidemment, s'imposait pour subvenir de façon efficace aux besoins intellectuels d'une bonne partie de la jeunesse montréalaise.

1. La campagne de 1948 n'était pas terminée quand cette brochure est allée sous presse. Nous donnons ici l'objectif fixé qui a dû être atteint, sinon dépassé, comme les années précédentes.

Heureusement il ne fut pas nécessaire de créer ici un organisme nouveau. Déjà existait une œuvre que son but, son organisation, son autorité rendaient des plus aptes à accomplir la tâche indiquée. Et c'est elle-même qui songea à cette tâche et résolut hardiment de l'entreprendre.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal compte parmi nos plus anciennes associations. Elle a aujourd'hui cent quatorze ans. Son fondateur, Ludger Duvernay, patriote de forte trempe, vécut des jours difficiles. Nous sommes en 1934, deux ans avant l'insurrection de 1837. Constamment brimés, les Canadiens français s'agitent. Ils réclament les libertés parlementaires. Ils veulent pouvoir diriger eux-mêmes leurs destinées. Des voix s'élèvent sur les tribunes ou dans les journaux qui fustigent les injustices des oppresseurs et poussent les nôtres à l'action.

Journaliste, Duvernay a son franc parler. Il manie la plume comme une épée. Ses coups portent. On les lui fait payer durement. Mais la prison est impuissante à l'abattre. Il en sort aussi vaillant, avec une pensée plus mûrie et une autorité accrue.

La réflexion lui a montré la nécessité d'une organisation groupant tous ses compatriotes, qui aurait pour but de les unir et de les aider. Homme d'action, Duvernay ne remet pas au lendemain ce qui lui paraît urgent. Le 24 juin 1834, en la fête nationale des Canadiens français, il fonde la Société Saint-Jean-Baptiste, « pour rendre le peuple meilleur ». Elle a comme devise: « Nos institutions, notre langue et nos lois. »

Cent quatorze ans d'existence, voilà un long passé pour notre jeune pays. Que ces années n'aient pas été toutes aussi actives, qu'il y ait eu des périodes où la somnolence semblait l'emporter sur l'action, où des préoccupations d'ordre matériel aient fait parfois oublier le soin d'intérêts plus importants, nous ne songeons pas à le nier. Aucun groupement humain n'est parfait.

Mais ce sont là de faibles taches sur un fond lumineux. Car, en dépit de ses lacunes, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a joué un rôle des plus bienfaisants au sein de notre nationalité. Elle a ravivé, par ses multiples initiatives, dont la célébration annuelle de notre fête

nationale et son grand cortège historique, le patriotisme des nôtres; elle les a unis plus étroitement, grâce à ses nombreuses sections paroissiales rattachées à son Conseil central, et les a vivement aidés par ses campagnes et ses démarches en faveur de notre langue et du respect de nos droits, entre autres dans le domaine du fonctionnarisme.

Elle a aussi considérablement favorisé notre indépendance économique en créant des œuvres solides: Caisse nationale d'Économie, Société nationale de Fiducie et, tout récemment, Caisse nationale d'assurance-vie; elle s'est intéressée efficacement aux grandes causes de la colonisation, du rapatriement, des habitations salubres; elle a soutenu, de son appui moral et même financier, les minorités françaises des autres provinces et contribué à les lier davantage à leur petite patrie québécoise.

Ce n'est pas un panégyrique que je veux faire ici, mais il me paraît injuste de juger notre société nationale, comme d'aucuns le font, par les quelques périodes ternes qu'elle traversa et qui ne la manifestent pas sous son vrai jour. Combien plus caractéristique, plus représentative de sa mentalité et de sa valeur, est la période actuelle, toute de réalisme, de patriotisme vigilant et agissant, de fidélité au but des fondateurs, qui s'ouvrit voici environ trente ans, sous la vive impulsion d'un groupe d'anciens de l'A. C. J. C., et n'a cessé de produire des œuvres éminemment fructueuses.

Au tout premier rang de ces œuvres je n'hésite pas à placer le Prêt d'honneur. On vient d'écrire que c'est « l'initiative la plus pratique, la plus profitable, la plus importante qu'ait eue la Société Saint-Jean-Baptiste depuis sa fondation<sup>1</sup> ». Elle est certainement l'une des mieux inspirées, et si elle continue à se développer au rythme de ses premières années, elle prendra place sans conteste parmi les œuvres les plus bienfaitantes entreprises en faveur de notre nationalité.

Comme tout groupe ethnique nous avons nos faiblesses morales, intellectuelles, matérielles. A les guérir, des pa-

---

1. *Montréal-Matin*, 10 février 1948.

triotés s'efforcent avec vaillance depuis quelques années. La mortalité infantile, par exemple, qui fit tant de ravages dans nos rangs, est vigoureusement combattue. Bientôt elle sera normale. Sous un joug économique étranger, notre population a longtemps vécu. Ce régime achève. Grâce à une éducation plus fière, qu'appuient de bonnes organisations comme l'Achat chez nous et nos associations professionnelles, grâce surtout à la coopération, nous pouvons espérer devenir avant longtemps maîtres de notre commerce et de notre industrie. Une vigoureuse campagne contre l'immoralité sous toutes ses formes, en particulier les modes immodestes, la littérature licencieuse, le cinéma corrupteur, l'alcool meurtrier, est en train de redresser une situation vraiment inquiétante. Campagne surtout positive, qui substitue à des instruments de perversion des agents d'ennoblissement. Et ainsi dans plusieurs autres domaines importants.

Il en est un, cependant, qui, sans être resté absolument en friche, n'avait pas été encore suffisamment cultivé : le domaine des compétences. Vouloir expliquer par l'absence absolue d'hommes qualifiés la politique injuste que pratique envers les nôtres la bureaucratie fédérale est une ineptie. Chaque fois qu'on l'a réellement voulu, on a trouvé dans nos rangs le titulaire compétent. Il n'en reste pas moins vrai que ces hommes sont rares, que si on excepte les professions libérales encombrées, il est peu de postes de commande, peu d'emplois élevés, rémunérateurs, surtout dans l'industrie, la finance, le commerce, la direction des entreprises, le fonctionnarisme, occupés par des Canadiens français.

Incapacité raciale, impuissance native à acquérir les connaissances et la formation nécessaires? Nullement, comme le prouvent ceux des nôtres qui ont accédé à ces postes. Défaut plutôt de ressources matérielles; pauvreté relative qui ferme le chemin des études, qui oblige à se contenter d'un modeste bagage d'instruction et à peiner, dans des postes médiocres, pour gagner sa subsistance et élever une famille nombreuse.

D'où cette foule de petits fonctionnaires, d'employés subalternes, d'ouvriers sans métier, de manœuvres, bref,

suisant l'expression connue, « de porteurs d'eau et de scieurs de bois ».

Mais les causes connues, il devrait être facile de remédier à ce mal, qui n'est pas incurable, surtout quand l'avenir même de notre nationalité est en jeu, quand il s'agit de l'élite, des chefs de demain.

Oui, sans doute,... maintenant qu'on s'en est avisé. Combien longtemps, cependant, nos compatriotes ont souffert de ce mal. Il est vrai, comme nous l'avons dit plus haut, que la générosité du clergé s'est penchée sur cette détresse et l'a notablement secourue. Elle s'exerçait toutefois principalement envers ceux qui se destinaient au sacerdoce ou aux professions libérales. Et, d'ailleurs, cette aide providentielle, les circonstances économiques l'ont passablement diminuée en ces dernières années.

Mais enfin, il se trouva, un jour, grâce à Dieu, un homme de cœur pour s'inquiéter de cette situation. Comme il était en même temps homme d'action, il ne perdit pas son temps en regrets stériles et en vaines lamentations. Il réfléchit, élaborait un plan, puis le soumit à un groupe d'amis.

Ce groupe, heureusement, n'était pas un cercle d'égoïstes ni une assemblée de dilettantes. Il comprenait des hommes réalistes, à l'esprit ouvert, attachés au bien de leurs compatriotes, réunis même pour travailler à leur avancement puisqu'ils constituaient le Comité central de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Notre promoteur ne pouvait mieux tomber. Fort de l'appui du président dont il connaissait le patriotisme agissant, il exposa son projet.

Ce n'est pas une charité, une aumône qu'il propose. Au départ même de l'œuvre projetée, il fait confiance à son protégé, il l'anoblit, pour ainsi dire, en ajoutant au choix de sa personne — ce qui lui donnait déjà une fierté légitime — la prévision qu'il réussira dans ses études et pourra plus tard se libérer de la dette assumée.

Il s'agit donc d'un prêt, d'un prêt d'honneur, qui n'humilie pas, loin de là, qui, au contraire, hausse, grandit, comme nous venons de le voir.

L'étudiant remboursera, sans intérêt et par versements, quand il commencera à gagner sa vie. Cela peut prendre deux ans, trois ans, cinq ans, dix ans... Peu importe. Les prêteurs lui fixent un mode de remboursement, qu'il approuve, compatible avec ses autres obligations. La seule garantie exigée, c'est qu'il se présente chaque année, avant le 1<sup>er</sup> juillet, pour honorer sa signature, s'il le peut, ou, en cas contraire, renouveler son engagement. Il y a là, en vérité, une psychologie et une délicatesse rares.

Mais on ne peut prêter à tout venant. Une fois l'œuvre connue, nombreux seront ceux qui voudront en profiter. Les plus méritants devront avoir la préférence. Aussi des règles ont été établies pour guider les donateurs et éviter les abus. Citons ici les constitutions :

« 1. Peuvent bénéficier du Prêt d'Honneur les étudiants qui, ayant terminé leurs études primaires ou secondaires, désirent se spécialiser dans les grandes écoles d'enseignement, ou dans toute faculté universitaire autre que celles qui préparent directement à l'exercice des professions dites libérales. Pour ces dernières, le Prêt d'Honneur n'octroie des prêts que s'il s'agit de spécialisation.

« 2. Tout étudiant qui désire bénéficier des avantages du Prêt d'Honneur doit :

a) se présenter au bureau entre le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> juillet;

b) remplir une formule officielle de demande;

c) fournir les références intellectuelles et morales requises par le bureau;

d) et si la demande est agréée, signer une reconnaissance de dette.

« 3. Les chèques, faits conjointement à l'ordre de l'étudiant et à l'ordre de l'école, sont envoyés au trésorier de cette dernière, qui en fait remise au bénéficiaire. »

Mais qui jugera des mérites des candidats et répartira entre eux les prêts ? Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste forme le Conseil d'administration du Prêt d'honneur. Et il s'est adjoint pour la distribution des prêts un comité consultatif de neuf membres. Trois de ces membres représentent la Société Saint-Jean-Baptiste, et les autres sont choisis à titre de représentants de la

Commission scolaire, de l'Université de Montréal et des principales écoles d'enseignement spécialisé. Ce comité, après enquête dans chaque cas, choisit les bénéficiaires et fixe le montant des prêts. Ses décisions sont ensuite soumises au Conseil général de la Société pour ratification.

Un autre point important, qui n'a pas besoin d'explication: les prêts sont limités actuellement aux étudiants de Montréal, quel que soit le lieu de leurs études, et aux étudiants de l'extérieur qui viennent étudier à Montréal.

Reste la grave question des ressources. S'il ne s'agissait que de quelques prêts peu élevés, elle serait vite réglée. La Société Saint-Jean-Baptiste y pourvoirait à même ses fonds. C'est ce qui eut lieu la première année.

Mais c'est une œuvre de grande envergure qu'elle a lancée. Ses directeurs ne manquaient ni d'audace ni de confiance. Ils l'entreprirent sans hésitation et... sans fonds particuliers. Si elle est aussi méritoire que nous le croyons, se disaient-ils, les ressources viendront d'elles-mêmes.

L'avenir prouva qu'ils voyaient juste. La première année, en 1944, ils votèrent une somme de \$1,000, consacrée tout entière à un seul étudiant, bien doué, qui n'aurait pu, sans ce secours, entreprendre ses études supérieures.

L'année suivante, nouveau don, semblable au premier et de même provenance, auquel viennent s'ajouter \$2,000 de quelques hommes d'affaires. Neuf étudiants, cette fois, en bénéficient.

C'en fut assez pour lancer à fond l'entreprise. La petite barque de 1944 se changea en navire et gagna la haute mer. Devant l'accueil sympathique fait à son projet par tous ceux qui en prenaient connaissance, la Société décida, en 1946, d'organiser une souscription publique. Campagne brève mais active et bien menée. La somme de \$16,000 fut rapidement souscrite. Soixante étudiants en profitèrent.

Dès lors le grand succès était assuré. Et on ne pouvait prévoir jusqu'à quels développements magnifiques l'œuvre allait s'étendre. La deuxième campagne de souscription devait rapporter, en 1947, presque le double du montant précédent: \$30,000, dont \$20,000 dû au travail des sections de la Société. Le nombre de bénéficiaires doubla

presque, lui aussi: 110. Ils venaient de quarante-sept paroisses de Montréal et de vingt-quatre localités extérieures. Ils se répartirent en quarante facultés, écoles, instituts et studios.

Et nous voici en 1948 pour la cinquième année du Prêt d'honneur et la troisième campagne de souscription. Quels en seront les résultats? Les organisateurs sont exultants de confiance, débordants d'enthousiasme. Au milieu des demandes de toute sorte, venant des vieux pays affamés que leur misère risque de faire tomber dans l'abîme du communisme, deux mois après la grande souscription d'environ treize millions de l'Université de Montréal, un mois après celle d'un million de la Fédération des Œuvres de Charité, ils se sont fixé un objectif audacieux: \$50,000!

Noblesse oblige! Le succès des deux campagnes précédentes ne permettait pas aux organisateurs de demander moins. Mais, plus encore que cette fierté de la réussite, il y a, pour les encourager et stimuler les souscripteurs, la nécessité même de l'œuvre entreprise, qu'exprime le slogan de cette année: « Notre but: compétence. »

Compétence! C'est le mot d'ordre que lançait un jour à ses compatriotes, dans un article retentissant, un des maîtres de l'heure, M. Édouard Montpetit; c'est la raison de fond qui devrait faire tomber toutes les hésitations et ouvrir largement les bourses des riches et des moins riches.

L'univers est à un tournant décisif. Il traverse une ère de conflits et de bouleversements profonds qui peuvent changer la face du monde. Ce sera l'heure cruciale pour un grand nombre de peuples. Les uns disparaîtront, d'autres grandiront. On prédit au Canada une expansion sans égale. Que deviendra notre petite patrie du Québec au sein de cette immense agglomération humaine, sous la marée montante d'une immigration massive, en face d'une civilisation vouée avant tout au culte de la matière?

Quoique condamnés à succomber sous le nombre en 1760, nous avons gagné une première bataille par notre forte natalité. Exposés une deuxième fois au même péril, sous la pression de puissantes forces matérielles, nous n'avons qu'une chance de survie: ce petit peuple qui a grandi malgré tous les obstacles et qui constitue mainte-

nant une masse homogène de quelques millions de citoyens, pourvue d'admirables institutions et guidée par des chefs religieux et civils, d'accord sur les principes de base, donnons-lui, sans tarder, des compétences, des hommes qui, dans toutes les zones d'influence: politique, éducation, finances, commerce, industrie, arts, fonctionnarisme..., pourront occuper des postes de commande et s'imposer par leur supériorité. Ils fermeront ainsi les voies aux infiltrations étrangères qui nous seraient mortelles, ils protégeront les forces vives de notre nationalité et lui permettront non seulement de survivre, mais encore de se développer suivant la ligne de ses traditions et de jouer un rôle de plus en plus important et bienfaisant sur cette terre d'Amérique.

A cette stratégie vitale, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous offre l'occasion de contribuer par sa troisième campagne du Prêt d'honneur qui aura lieu du 3 au 19 avril prochain.

Notre devoir est tout tracé. A cet appel tous ceux qui aiment leur petite patrie doivent répondre: Présent!

---

*Cum permissu superiorum*



## Renseignements utiles

### BUT

1. En conformité de l'un des buts de sa Charte qui consiste à répandre l'instruction, la Société Saint-Jean-Baptiste crée le *Prêt d'honneur*, œuvre de bienfaisance et d'éducation relevant directement du Conseil général. Son objet est de décerner des bourses d'étude à des étudiants pauvres et de talent reconnu ou des bourses de secours pécuniaires à des étudiants déjà pourvus de bourse d'étude, mais incapables de défrayer le coût de leur voyage, de leur pension et de leur entretien.

### BÉNÉFICIAIRES DE PRÊTS

2. Les aspirants boursiers sont recrutés dans nos écoles primaires-supérieures, dans nos collèges, dans nos grandes écoles d'enseignement spécialisé, ou dans nos facultés universitaires autres que celles qui préparent directement à l'exercice des professions dites libérales et en général dans toute institution qui forme des techniciens ou des spécialistes.

Rien n'empêche une même personne de bénéficier et d'une bourse d'étude et d'une bourse de secours, toutes deux décernées par la Société Saint-Jean-Baptiste.

### MODE D'EMPRUNT ET DE REMBOURSEMENT

3. Ni les bourses d'étude ni les bourses de secours ne constituent des dons gratuits. L'étudiant dont la demande est agréée par le Conseil général signe envers la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal une reconnaissance de dette et s'engage à commencer à rembourser sans intérêt, à compter du jour où il gagne sa vie, la somme de deniers empruntés de la Société. Ce remboursement s'effectue par versements périodiques, de façon à éteindre toute la dette dans une période maximum de quinze années. Si l'étudiant est mineur, la reconnaissance de dette est signée par une personne majeure de son choix, acceptée par le Comité.

Tous les remboursements accumulés, lorsqu'ils forment une somme suffisante, doivent servir à constituer de nouvelles bourses.

### L'IMPÔT

4. D'après une permission spéciale de l'inspecteur de l'impôt sur le revenu, tout don fait au *Prêt d'honneur* est déductible du revenu soumis à l'impôt.

### SERVICES COROLLAIRES

5. Le Prêt d'honneur groupe aussi d'autres services corollaires, très importants: **service médical gratuit; service d'orientation; service de placement.**

## Le Prêt d'honneur

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Arthur TREMBLAY, président général de la Saint-Jean-Baptiste et conseiller municipal.
- M. Lucien RÉMILLARD, gérant de la Caisse centrale Desjardins.
- M. Donat ALLAIRE, contremaître aux Chemins de fer nationaux.
- M. Jean-Robert BONNIER, directeur des Services de Santé du Québec.
- M. J.-Émile BOUCHER, surintendant de la maison Dupuis Frères.
- M<sup>e</sup> Guy VANIER, C.R., professeur à l'Université de Montréal.
- M. J.-Ernest LAFORCE, président de la Commission du Service civil à Québec.
- M. Charles-Auguste CHAGNON, agent d'affaires.
- M<sup>e</sup> L.-Athanase FRÉCHETTE, notaire et président de la Caisse nationale d'Assurance-Vie.
- M<sup>e</sup> Roger DUHAMEL, journaliste et professeur à l'Université de Montréal.
- M. Paul GUERTIN, directeur régional de la Laurentienne.
- Dr J.-Alcide MARTEL, médecin.
- M. Georges CHERRIER, officier de liaison au Pacifique Canadien.
- M. Jacques SAURIOL, journaliste.
- M. Emile PIGEON, organisateur général des campagnes du Prêt d'honneur.
- M. Thomas BERTRAND, administrateur.

### COMITÉ CONSULTATIF

Quatre représentants de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal:

- M. Arthur TREMBLAY, président général;
- M. Lucien RÉMILLARD, vice-président;
- M. J.-Émile BOUCHER, trésorier;
- M<sup>e</sup> Roger DUHAMEL, directeur.

Sept représentants de l'Université, de la Commission des Ecoles catholiques, et des principales écoles d'enseignement spécialisé:

- M<sup>e</sup> Guy VANIER, l'Université de Montréal;
- M. René GUÉNETTE, la Commission des Ecoles catholiques;
- M. Esdras MINVILLE, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales;
- M. Henri GAUDEFROY, l'Ecole Polytechnique;
- M. Hector-F. BEAUPRÉ, l'Ecole Technique;
- M. Benoît LABERGE, l'Ecole centrale des Arts et Métiers;
- M. Jean-Marie GAUVREAU, l'Ecole du Meuble.

# LES ÉCOLES DE NOS BÉNÉFICIAIRES

( 1947 )

## Au pays

Arts graphiques.....	1	Médecine vétérinaire.....	4
Philosophie.....	1	Optométrie.....	5
Agronomie.....	1	Pharmacie.....	3
Ecole du Meuble.....	8	McDonald College.....	2
Ecole Normale.....	1	Pêcheries (Laval).....	2
Ecole Technique.....	1	Arts et métiers.....	2
Hautes Etudes commerciales.....	9	Polytechnique.....	22
Infirmière.....	1	Sciences.....	8
Actuariat.....	1	Sciences sociales.....	5
Bibliothéconomie.....	1	Technologie médicale.....	1
Beaux-Arts.....	1	Aviation commerciale.....	1
Arts ménagers.....	1	Métallurgie (Laval).....	1
Institut de géologie.....	1	Génie forestier.....	1
Faculté des lettres.....	3	Sciences (McGill).....	1
Médecine spécialisée.....	2		

## A l'étranger

Chant: Studio Althouse, N. Y.....	1	Sciences politiques: PARIS.....	1
Chant: Studio Sturani, N.-Y.....	1	Mathématiques: PRINCETON.....	1
Chant: Studio Stauber, N.-Y.....	1	Génie aéronautique: DÉTROT.....	1
Arts: Ecole Normale, Paris.....	1	Radio-technique: CHICAGO.....	1
Gravure: NEW-YORK.....	1	Inst. Pasteur, PARIS.....	1
Philosophie: HARVARD.....	1	Biologie marine: COPENHAGUE.....	1

# LES PAROISSES DE NOS BÉNÉFICIAIRES

## A Montréal

Christ-Roi.....	1	St-Pierre.....	1
Notre-Dame-des-Anges.....	2	St-Sacrement.....	1
Notre-Dame-des-Neiges.....	1	St-Stanislas.....	1
St-Alphonse.....	1	Ste-Marie.....	1
St-Ambroise.....	2	Notre-Dame-du-Foyer.....	1
St-Arsène.....	5	St-Eusebe.....	4
St-Edouard.....	5	St-François-Solano.....	2
St-Etienne.....	1	St-J.-B.-de-la-Salle.....	1
St-Jean-Berchmans.....	1	St-Marc.....	3
St-Jean-de-la-Croix.....	2	St-Vincent-de-Paul.....	1
St-Nicolas.....	1	Ste-Claire.....	1
St-Viateur.....	1	Ste-Jeanne-d'Arc.....	1
St-Vincent-Ferrier.....	1	Ste-Philomène.....	3
Ste-Madeleine.....	3	Côte-St-Paul.....	1
Ste-Madeleine-Barat.....	1	N.-D.-des-Sept-Douleurs.....	1
Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus.....	1	N.-D.-du-Perp.-Secours.....	1
Notre-Dame.....	1	St-Henri.....	1
Immaculée-Conceptio.....	2	St-Jean-de-Matha.....	1
Sacré-Cœur.....	1	St-Léon.....	1
St-Denis.....	2	St-Pierre-aux-Liens.....	2
St-Enfant-Jésus.....	1	Ste-Cunégonde.....	1
St-Jacques.....	2	T.-S.-Sacrement de Lachine.....	1
St-Jean-Baptiste.....	1	Sts-Anges de Lachine.....	2
St-Louis-de-France.....	2		

## Extérieur de Montréal

Berthierville.....	1	St-Jean d'Iberville.....	1
Joliette.....	1	St-Roch du Richelieu.....	1
Québec.....	2	Sturgeon-Falls.....	1
St-Célestin.....	2	Trois-Rivières.....	2
St-Jacques de Montcalm.....	2	Granby.....	1
St-Jérôme.....	2	Montebello.....	1
Strathmore.....	1	Ste-Agathe.....	1
St-Valère d'Arthabaska.....	1	St-Hyacinthe.....	1
Gracefield.....	1	St-Jean-Baptiste de Rouville.....	1
Longueuil.....	1	Sorel.....	1
Rosemère.....	1	Sudbury.....	1
St-François-du-Lac.....	1	Wickham.....	1

# L'ŒUVRE DES TRACTS — Suite

143. *La Russe en 1930.* Dr Georges Lodyginsky  
 144. *Le Scoutisme canadien-français.* R. P. Paul Bélanger, S. J.  
 145. *L'Aumône* Mgr Charles Lamarche  
 146. *Le Monument du Souvenir canadien.* L'hon. Rodolphe Lemieux  
 153. *Un groupe de jeunesse catholique.* Abbé Aurèle Parrot  
 154. *La Sanctification du dimanche* XXX  
 158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal.* J.-A. Julien  
 159. *Le Malaise économique* Nos Evêques  
 163. *Les Carrières — I.* Mgr Paquet et P. L. Lalande, S. J.  
 165. *Les Carrières — II.* A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.  
 167. *Les Carrières — III.* Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot  
 168. *Les Carrières — IV.* S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard  
 169. *Encyclique « Dilectissima Nobis ».* S. S. Pie XI  
 171. *L'Héroïque Aventure.* R. P. Gérard Goulet, S. J.  
 172. *Les Carrières — V.* A. Champagne et P. Joncas  
 173. *La Famine en Russie* Cilacc  
 174. *Les Carrières — VI.* A. Rioux et A. Godbout  
 176. *Le Message de Jésus... Ses sources — II.* R. P. L.-A. Tétrault, S. J.  
 177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales.* Abbé J.-A. Sabourin  
 178. *Les Carrières — VII.* E. L'Heureux et A. Léveillé  
 179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada.* R. P. Paul Donceur, S. J.  
 183. *L'Apostolat* J. Sylvestre et A. Provencher  
 184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées.* E. Mathieu et M. Chartrand  
 185. *Mgr Provencher* R. P. Alex. Dugré, S. J.  
 186. *Les Carrières — VIII.* E. Minville et A. Laurendeau  
 187. *Saint Jean Bosco* P. René Girard, S. J.  
 189. *La Retraite fermée et les jeunes.* Jean-Paul Verschelden  
 190. *Armand La Vergne* XXX  
 191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay.* R. P. Tenneson, S. J.  
 192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle.* Gérard Tremblay  
 197. *Pacifisme révolutionnaire.* « Lettres de Rome »  
 198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales.* Dr Joseph Gauvreau  
 199. *Les Jésuites.* Abbé Joseph Gariépy  
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* O. T. J.  
 201. *Sous la menace rouge.* R. P. Archambault, S. J.  
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant.* Paul-Émile Léger, P. S. S.  
 206. *L'Action catholique — I* S. S. Pie XI  
 210. *Sœur Mathilde de la Providence.* Marie-Claire Daveluy  
 212. *Notre régime pénitentiaire* Dr Joseph Risi  
 213. *L'Ordre social chrétien* Cardinal Liénart  
 215. *Lettre apostolique « Nos es muy ».* S. S. Pie XI  
 216. *Le Père Marquette* Alexandre Dugré, S. J.  
 217. *Sur les pas du Frère André.* Frère Léopold, C. S. C.  
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.* R. P. Léon Pouliot, S. J.  
 219. *L'Espagne dans les chaînes.* Gil Robles  
 220. *L'Expérience d'Antigonish.* Abbé Livain Chiasson  
 221. *Le Saint Rosaire.* S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII  
 222. *Retraites pour collégiens.* Abbé A. Mignolet  
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.* Roger Brossard  
 224. *L'Action catholique — II.* S. S. Pie XI  
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec.* R. P. Auguste Grondin, S. S. S.  
 226. *Lettre sur le communisme.* S. Exc. Mgr Georges Gauthier  
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.* R. P. Léo Boismenu, S. S. S.  
 228. *Mémoires des minorités au Canada* O. T.  
 229. *La Vierge en Nouvelle-France — I.* P. Charles Dubé, S. J.  
 230. *Congrès mondial de la Jeunesse* E. S. P.  
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste?* Abbé Camille Poisson  
 232. *Une Université catholique au Japon.* R. P. Hugo Lasalle, S. J.  
 233. *Le Front unique, piège communiste.* Entente internationale anticommuniste  
 234. *The Boyce of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law ».* H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.  
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.* E. S. P.  
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma?* Comité des Œuvres catholiques  
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan!* Abbé Georges Panneton  
 240. *Sa Sainteté Pie XII* E. S. P.  
 241. *Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines.* S. S. Pie XI  
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S.?* S. E. P. E. S.  
 243. *La Soumission de « l'Action française »* E. S. P.  
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario.* Dr Raoul Hurtubise  
 245. *Une élite dans l'industrie.* Abbé B. Gingras  
 246. *Lettre encyclique « Sertum Laetitiae »* S. S. Pie XII  
 247. *La Vierge en Nouvelle-France — II.* P. Charles Dubé, S. J.  
 248. *Allocutions de Noël.* S. S. Pie XII  
 249. *La Nouvelle Tactique du Komintern.* Entente internationale  
 250. *La Science, la Foi, la Vision.* S. S. Pir XII  
 251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760?* G.-E. Marquis  
 252. *Mgr Adélaïde Langevin, O. M. I.* Abbé Léonide Primeau  
 253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus.* S. J.  
 254. *Aux jeunes mariés — I* S. S. Pie XII  
 255. *La Franc-Maçonnerie.* Chanoine Georges Panneton  
 256. *IV<sup>e</sup> Centenaire de la Compagnie de Jésus.* S. S. Pie XII  
 257. *Préparation à la vie de famille.* Mme Françoise Gaudet-Smet  
 258. *L'Action catholique.* S. S. Pie XII  
 259. *Messages* Maréchal Pétain  
 260. *Les Martyrs jésuites.* R. P. Archambault, S. J.  
 261. *La puissance de la presse et sa mission.* Mgr Philippe Perrier  
 262. *L'Action catholique féminine* S. S. Pie XII  
 263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* E. S. P.  
 264. *Aux jeunes mariés — II.* S. S. Pie XII  
 265. *Trois regards sur Haïti* Abbé B. Gingras  
 266. *Jésuites* E. S. P.  
 267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique?* Mgr Guerry  
 268. *Directives d'Action catholique.* S. S. Pie XII

# L'ŒUVRE DES TRACTS — Suite

269. *Montréal, ville inconnue*. Pierre Angers, S. J.  
 270. *Déotion à la sainte Famille*.  
     R. P. Archambault, S. J.  
 271. *Ville-Marie*.  
     Abbé Lionel Groulx et  
     Mgr Olivier Maurault, P. S. S.  
 272. *Aux nouveaux époux*. S. S. Pie XII  
 273. *Nous maintiendrons*. Antoine Rivard, C. R.  
 274. *Le Couvre-Feu*. R. P. Archambault, S. J.  
 275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga*.  
     Abbé Henri Deslongchamps  
 277. *La Retraite fermée et la paix sociale*.  
     A.-H. Tremblay  
 278. *La Question sociale*. Episcopat anglais  
 279. *Les Internationales*. C.-E. Campeau  
 280. *La Prière pour les prêtres*. Marc Ramus, S. J.  
 281. *Les Carrières — IX*.  
     Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel  
 282. *Si les femmes voulaient...*  
     R. P. Georges Desjardins, S. J.  
 283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski*.  
     R. P. Joseph Ledit, S. J.  
 284. *Le Komintern*. E. S. P.  
 285. *Dieu et son Eglise*. R. P. P. Harvey, S. J.  
 286. *Le Français en Acadie*.  
     S. Exc. Mgr Robichaud  
 288. *L'Œuvre des Vocations*.  
     R. P. Archambault, S. J.  
 290. *La Russie soviétique*. Max Eastman  
 291. *Mission des Universités*. Lord Halifax et  
     Oscar Halecki  
 292. *La Pologne héroïque et martyre*. E. S. P.  
 293. *La guerre germano-soviétique et la question  
 du bolchévisme*. E. I. A.  
 294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit*.  
     Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.  
 295. *La Révolution nationale*. Oliveira Salazar  
 296. *Nos devoirs envers le Pape*.  
     R. P. Bonaventure Pélouquin, O. F. M.  
 297. *L'Attaque des Soviets contre le Vatican*.  
     Mgr Fulton Sheen  
 298. *La Délinquance juvénile et la guerre*.  
     R. P. Valère Massicotte, O. F. M.  
 299. *Un programme de prophylaxie*.  
     Paul Gemahling  
 300. *Le Centenaire des Sœurs Grises*.  
     Abbé Léonide Primeau  
 301. *Pourquoi voter — Comment voter*. E. S. P.  
 302. *Russie et communisme*. E. S. P.  
 303. *La Terre qui naît*. R. P. Alex. Dugré, S. J.  
 304. *Le foyer familial et la responsabilité des  
 parents*. J. Omer Asselin  
 305. *Varennes agricole*. Firmin Létourneau  
 307. *S. S. Pie XII et la Papauté*.  
     Chanoine Alphonse Fortin  
 308. *L'Ordre Hospitalier de Saint Jean-de-Dieu*.  
     Maurice Ruest, S. J.  
 309. *Karl Lueger*. P. Coulet  
 310. *Justice pour la Pologne*. Abbé L. Lefebvre  
     et Dr J. J. McCann, M. P.  
 311. *Le Canada, son passé, son avenir*.  
     Thibaudeau Rinfret  
 312. *L'Évolution de l'Action catholique ouvrière*.  
     Abbé Maxime Hua  
 313. *Bases essentielles de l'Union panaméricaine*.  
     Guillermo Gonzalez, S. J.  
 315. *Journal de retraite*. Joseph Toniolo  
 316. *Centenaire de la conversion du cardinal  
 Newman*. Alexandre Dugré, S. J.  
 317. *Faut-il continuer la lutte contre le commu-  
 nisme?* E. S. P.  
 318. *La vérité sur l'Espagne*.  
     S. Exc. Mgr Pla y Deniel  
 319. *La Charité chrétienne*. Eugène Thérien  
 320. *Voix catholiques de l'Allemagne et de l'Aut-  
 triche*. Episcopat  
 321. *Au pays de Joliet*. Dollard Cyr  
 322. *Les œuvres pontificales de charité durant la  
 guerre*. P. F. Cavalli, S. J.  
 323. *Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres en  
 Gaspésie*. Abbé Pierre Veilleux  
 324. *Franco et l'Espagne*. E. S. P.  
 325. *La première Sainte américaine*.  
     Luigi d'Apollonia, S. J.  
 326. *Cinquante ans de journalisme catholique*.  
     E. S. P.  
 327. *La Bible*.  
     { Jacques Leclerc, O. F. M.  
     votre frère. { Léandre Poirier, O. F. M.  
 328. *Pour les bibliothèques publiques*.  
     G.-E. Marquis  
 329. *L'Établissement des jeunes*. J.-M. Gauvreau  
 330. *Dans les trois Amériques*. Chanoine Cardijn  
 331. *Regards sur l'Allemagne occupée*. E. S. P.  
 332. *Les « témoins » d'une sottise*. René Bergeron  
 333. *L'Apostasie des temps nouveaux*.  
     R. P. Desqueyrat, S. J.  
 334. *Le bienheureux Contardo Ferrini*.  
     Gaetano di Sales  
 335. *Mgr Philippe Perrier*. Omer Héroux,  
     Chan. Groulx, L.-Athanasie Fréchette  
 336. *L'U. R. S. S., terre d'oppression*. E. S. P.  
 337. *Saint Bernardin Réalino*.  
     Jean L'Archevêque, S. J.  
 338. *Le Logement ouvriers*. Chanoine Lesage  
 339. *Quelle est la bonne Eglise?*  
     R. P. Patrick Harvey, S. J.  
 340. *Sous le régime soviétique*. XXX  
 341. *La Retraite de trente jours*. Joseph Ledit, S. J.  
 342. *Catholiques de tous les pays, unissez-vous!*  
     R. P. Remigius Dieteren, O. F. M.  
 343. *Une vie rayonnante*.  
     Mme Rocheleau-Rouleau  
 344. *Vers les brebis perdues*. Abbé Georges Thuot  
 345. *Vers la compétence*.  
     Joseph-P. Archambault, S. J.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'exemplaire, franco; \$1.00 la douzaine; \$7.50 le cent.  
 Conditions d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, 1961, rue Rachel Est, Montréal